

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
3^e séance régulière via Teams
en date du 14 décembre 2021

Présences

M. Moushine Cherdouh, parent	Mme Anick Beaulieu, enseignante
Mme Catherine Roberge, parent	Mme Isabelle Legault, enseignante
Mme Lucie Larivière, parent A	Mme Valérie Dionne, enseignante
M. Martin Vincent, parent	Mme Carole McNeil, enseignante
M. Claudia Cormier, parent	
Mme Annabelle Dignard, personnel de soutien	Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe
Mme Julie Bergevin, service de garde	Mme Rachel Sicard, directrice adjointe par intérim
	Mme Josée Szijarto, directrice

Public

Mme Émilie Turcotte

Absence

M. Amadou Diallo, parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous avons quorum à 18 h 45

2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée

Mme Geneviève Laberge

3. Questions du public

Est-ce que les élèves sortent à l'extérieur lors des journées de pluie? Mme Szijarto précise que les élèves prennent leur récréation à l'intérieur. C'est le même scénario lors des jours de grand froid en hiver.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Des nouvelles du SDG et du SDM.
- Formation obligatoire du 9 novembre : résumé de la formation

14-12CE21/22-020 (via teams)

Il est proposé par M. Vincent d'adopter l'ordre du jour en ajoutant ces deux points.
Cette proposition est secondée par M. Cherdouh.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2021

14-12CE21/22-021 (via teams)

Il est proposé par Mme Carole McNeil d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2021 tel que présenté. Cette proposition est secondée par Mme Annick Beaulieu

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Nomination d'un parent à la vice-présidence

Le rôle du vice-président est de remplacer la présidente en cas d'absence de cette dernière. Le rôle consiste à animer la rencontre. Mme Szijarto et la présidente préparent la rencontre ensemble avant la séance du conseil. Le rôle consiste également à donner les tours de parole et de faire respecter les règles de régie interne.

M. Vincent se propose et est l'heureux élu.

7. Nomination d'un représentant au comité de parents

Le poste doit obligatoirement être occupé par un parent. M. Brunette occupait le poste au comité de parent. Mme Larivière est le membre substitut, mais n'est pas intéressée par le poste de représentant. Le rôle consiste à assister aux rencontres du comité, de représenter l'école St-René et rapporter l'information au conseil d'établissement.

Aucun membre n'est intéressé à occuper ce poste. Mme Szijarto propose que Mme Larivière y assiste selon ses disponibilités.

8. Parole au représentant au comité de parents

Aucun représentant

9. Révision du budget de l'établissement 2021-2022 (adoption)

Mme Szijarto présente le budget révisé. Le budget initial représente les prévisions qui ont été faites pour l'année 2021-2022. Le budget révisé présente l'état réel des revenus et des dépenses en considérant les modifications ou les ajouts des différentes annexes. Mme Szijarto explique la provenance des revenus et les différents postes de dépense. Nous n'avons pas de déficit car toutes les dépenses reliées à la Covid ont été prises en charge par le CSS.

14-12CE21/22-022 (via teams)

Il est proposé par M. Cherdouh d'adopter le budget de l'établissement 2021-2022 révisé tel que présenté. Cette proposition est secondée par Mme Valérie Dionne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Révision du budget du service de garde 2021-2022 (adoption)

Mme Julie Bergevin présente les revenus et les dépenses du budget révisé du SDG. Elle précise la bonification de certaines allocations qui expliquent l'augmentation du revenu au budget révisé.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

14-12CE21/22-023 (via teams)

Il est proposé par Mme Valérie Dionne d'adopter le budget du service de garde 2021-2022 révisé tel que présenté. Cette proposition est secondée par Mme Anabelle Dignard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Éducation à la sexualité : Planification annuelle 2021-2022

14-12CE21/22-024 (via teams)

Il est proposé par M. Cherdouh d'approuver la planification annuelle du programme d'éducation à la sexualité 2021-2022 telle que présentée. Cette proposition est secondée par M. Vincent.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Utilisation du budget du CÉ

Mme Szijarto propose que le budget ou une partie du CÉ serve à nos membres de l'OPP pour soutenir leurs projets. Mme Roberge s'interroge sur la façon d'utiliser le budget dans le passé. Mme Szijarto explique que le budget servait à payer du gardiennage, des frais de transport et un événement de reconnaissance pour nos bénévoles lorsque la présence à l'école était possible. Des échanges ont lieu sur le sujet et deux propositions sont faites :

1^{re} proposition : 1^{er} février proposition d'activités et décision du CÉ (1 vote)

2^e proposition : 200\$ tout de suite et planification des activités au 1^{er} février (8 votes)

14-12CE21/22-025 (via teams)

Le vote est demandé.

La 2^e proposition est ADOPTÉE À MAJORITÉ

13. Activités pour Noël

Mme Laberge présente les différentes activités de Noël prévues par le comité Vie scolaire.

14. Participation à un tournoi de hockey

Budget école en forme et en santé : Mme Sicard présente les activités prévues dans le cadre du sport scolaire : ballon-racheteur, airball et jeux d'été. Il reste un montant de 800 à 1000\$ pour d'autres activités à venir. En février nous aurons un portrait complet de la situation.

M. Vincent demande comment se fait la sélection des élèves. Mme Sicard explique que les élèves sont choisis selon leur intérêt. Tout au long de l'année, un effort est fait pour permettre au plus grand nombre d'élèves d'y participer.

Mme Szijarto présente la proposition de Cédric Caron. Il s'agit d'un tournoi de hockey le 11 février à Chambly qui permettrait à 14 élèves de l'école de représenter l'école St-René. Le coût d'inscription est de 275\$. La proposition est d'utiliser le budget d'École en forme et en santé.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

Les membres discutent du sujet et concluent que ce budget doit servir à promouvoir l'activité physique chez tous les élèves et non pour un groupe restreint d'élèves qui pratiquent déjà le sport et qui ont déjà des occasions de le pratiquer.

14-12CE21/22-026 (via teams)

Il est proposé par Mme Bergevin que les frais d'inscription au tournoi de hockey du sport scolaire soient payés par les parents concernés. Cette proposition est secondée par M. Cherdouh

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

15. Des nouvelles de l'OPP

Mme Cormier présente les activités de L'OPP réalisées jusqu'à maintenant. La première activité a été de décorer l'entrée de l'école et du SDG pour Noël. L'OPP va se rencontrer à nouveau en janvier 2022 pour planifier les prochaines activités.

16. À retenir pour le rapport annuel

- ✓ La vaccination des élèves de 5 à 11 ans a eu lieu le 7 décembre. 230 élèves ont été vaccinés.
- ✓ Décorations préparées par les enseignantes de 1^{re} et de 2^e année dans les corridors de l'école. Cela a créé un engouement dans l'école et une belle ambiance.

17. Autres points d'information

17.1 Des nouvelles du SDG et du SDM

Plusieurs membres du personnel ont quitté leur travail, ce qui occasionne une pénurie de personnel. Mme Bergevin use de beaucoup de créativité pour combler ces postes. Les enseignants ont mis la main à la pâte pour soutenir Julie pendant le dîner. Julie fait appel aux membres du CÉ pour référer des personnes qui auraient un peu de temps à offrir.

17.2 Formation obligatoire du 9 novembre pour la présidence

- Formation des membres au niveau des capsules à compléter dans le 1^{er} mandat.
- Consultation des élèves obligatoires au moins une fois par année (fiche 19)
- Le CÉ a un pouvoir d'avis et de recommandations (fiche 11)
- Adopter le plan de lutte contre l'intimidation (fiche 6)

18. Levée de l'assemblée : M. Vincent propose la levée de l'assemblée à 21 h 13



Mme Josée Szijarto
Directrice de l'école St-René



Mme Catherine Roberge
Présidente